

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1900)

Heft: 146

Artikel: La Chine et les chinois

Autor: Marti, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**

27^{me} année **LE PAYS**

La Chine et les Chinois

(Suite.)

Il n'est rien qui jouisse en Chine d'autant de considération que le mérite littéraire. La célèbre académie des *han-lin* qui ne se recrute que des meilleurs lettrés et des plus grands savants, constitue conséquemment un corps d'état d'une importance sans égale. Cette sorte d'Académie se dénomme sous le nom fastueux de *forêt des pinceaux*. C'est là que se tournent et convergent les plus hautes ambitions. Elle ouvre en effet la route aux plus hautes dignités. Cette institution qui a pour but de favoriser le progrès des études, a déjà été fondée au 9^{me} siècle de notre ère. Elle a à sa tête deux présidents, l'un tartare et l'autre chinois. L'un et l'autre ont leur résidence au palais impérial. On distingue dans cette académie le double collège des historiographes et des annalistes. Les premiers ont pour tâche de rédiger telle ou telle partie de l'histoire chinoise qui leur a été assignée. Les annalistes ne sont qu'au nombre de vingt-deux. Leur charge est de tenir registre jour par jour des faits et gestes de la dynastie régnante. Ils se succèdent à tour de rôle auprès de l'empereur au nombre de quatre. Ils l'accompagnent partout et toujours, et jusqu'à dans ses plus lointains voyages. La publication des annales dont ils amassent ainsi quotidiennement les matériaux, n'a droit de voir le jour que sous la dynastie suivante. Voici de quelle façon procèdent ces annalistes. Ils écrivent secrètement en leur particulier sur une feuille volante les paroles et les faits journaliers à mesure qu'ils se produisent. Par une ouverture pratiquée à cet effet, ils jettent cette feuille dans un bureau qui ne s'ouvrira qu'à la mort

de la famille régnante ou à la mort qu'elle viendrait à faire du trône. C'est à ce moment seulement que seront recueillies ces feuilles qui serviront dès lors à la rédaction de l'histoire authentique de l'empire. En aucun cas et pour aucun motif il n'est permis à l'empereur de voir ce qui s'y trouve écrit. Les fautes les plus légères aussi bien que ses crimes et ses bonnes actions y sont exactement consignées. Ces annalistes ne sont choisis que parmi les hommes les plus intègres et les plus éclairés de l'empire. Aussi peut-on dire qu'ils s'accusent religieusement de leurs graves et délicates fonctions. Ils ont un inviolable respect pour la vérité à ce point qu'il s'en est vu ainsi que certains censeurs, lui faire héroïquement le sacrifice de leur vie. La pensée que toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises, passeront à la postérité, ne peut manquer d'être pour les empereurs un stimulant à la vertu en même temps qu'un frein puissant contre les abus du pouvoir. On voit aussi que par cette antique institution la Chine possède plus que tous les autres peuples, les éléments qui peuvent donner à son histoire un caractère d'absolue authenticité. Le tribunal de l'histoire et le tribunal des censeurs, sont, on ne peut en disconvenir, d'admirables institutions. L'un instruit les générations de l'avenir; l'autre a pour but de redresser par ses remontrances la génération présente.

En dépit de l'absolutisme de la forme gouvernementale, le peuple chinois ne laisse point de jouir de réelles, de véritables libertés. Généralement il n'en abuse pas. Le respect qu'il professe en effet pour l'autorité lui sert à cet égard de préservatif. Aussi est-il inoui que les Chinois lui fassent de l'opposition pour de l'opposition. Ils ne s'élèveront pas moins avec vigueur toutefois contre ce qui leur apparaîtra des abus de pouvoir. Quand ils ne seront point

satisfait par exemple de la manière dont un mandarin remplit ses fonctions, ils trouveront moyen d'en traduire leur mécontentement par un blâme public. Ils auront recours à cet effet à des affiches. Elles seront un peu placardées partout, mais surtout aux environs et aux portes de la demeure du mandarin incriminé. Ces affiches acerbies, pleines de railleries mordantes sont encore commentées, au milieu d'éclats de rire bruyants, par une foule moqueuse et sarcastique. Devant ces démonstrations orageuses, l'autorité supérieure s'est vue contrainte maintes fois de faire droit aux réclamations du peuple. Les Chinois en revanche ne se font pas faute de témoigner par des manifestations louangeuses même à l'excès, leur gratitude à l'égard des fonctionnaires dont ils ont à applaudir de l'administration bienfaisante et salutaire.

Il est loisible à chacun de circuler librement dans toute l'étendue de ce vaste empire, sans avoir à exhiber le moindre passeport. Pas plus que le passeport pour le voyageur, la patente n'est connue en Chine pour le commerçant. Il n'est point de pays peut-être où règne autant de latitude à ce double égard. Aussi bien le commerce affranchi de toute entrave, est-il en pleine prospérité, d'une extrémité à l'autre du vaste empire dont il est devenu l'âme et la vie. Avantage encore dont sont loin de jouir tous les peuples d'Europe, les Chinois possèdent pleinement, sans aucune restriction, le droit d'association. Voilà pourquoi ils ont eu souci dès longtemps déjà de mettre à profit ce droit, pour former ce qu'ils appellent des *houi*, ou corporations. Par suite, il n'est point de genre d'états, d'industries, d'affaires, d'entreprises qui ne se soient constitués en *houi* ou corporations. Si on excepte les sociétés secrètes dont le but serait de renverser la dynastie régnante et qui seraient alors poursuivies jusqu'à l'extinction

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 44

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Les deux plus jeunes cousines avaient pris Alba par la main et l'entraînaient dans la maison.

Par terre, on ne voyait que précieux tapis, aux inaltérables couleurs vives; et sur ces riches dessins en arabesques, les petits pieds, chaussés de babouches brodées de perles, marquaient avec des légèretés d'oiseau.

Dans le salon, les plis de mousseline blanche cessèrent de voiler les petites-filles de vieux Nicéphore Androsi, et six visages ravissants se

tournèrent, avec un radieux sourire, vers la petite cousine de France. Là-bas, dans les jardins aux fontaines jaillissantes, aux bosquets de citronniers et de roses, les oiseaux chantaient; mais leurs trilles n'étaient pas plus harmonieux que les jeunes voix disant tour à tour:

— Que nous sommes heureuses de ta venue. Alba; que nous désirions te connaître. Tu nous parleras de la France, de tous les lointains pays, que nous ne verrons jamais.

Dans ce salon de Nicéphore Androsi, il n'y avait ni chaises, ni fauteuils, comme en Europe. Rien que des divans très bas, couverts de riches soies d'Asie; des coussins de brocart et de satin. Ça et là de petits meubles à huit pans supportaient des marguillés, que terminaient de grosses boules d'ambre incrustées d'or. Sur un plateau d'argent on apporta des confitures et des sirops. Alba et Mme de Guinto durent en prendre leur part. Il fallut ensuite visiter les jardins et les vergers, ces der-

niers plantés de figuiers, de grenadiers, de palmiers, que les vignes enlaçaient.

Cette première journée s'écoula rapide, et bientôt Alba put se retrouver seule dans la chambre qui lui avait été préparée.

Elle avait relevé les stores abaissés sur son balcon, et, au-delà du verger, elle regardait les minarets et les hautes coupole des mosquées se découper sur un ciel étoilé, où un mince croissant de lune jetait sa pâle lumière. Tout était d'une exquisite tranquillité dans cette nuit d'Orient. Passé sept heures du soir, plus un bruit ne s'entend dans les cités. Les Orientaux se couchent avec le soleil, et tirent les verrous sur leur portes.

Ce calme reposait Alba; elle avait encore dans la tête tout le mouvement du voyage, les foules de villes traversées, l'agitation de l'arrivée. Elle avait besoin de se reprendre; elle voulait écrire à ses amis de France, à Yvan et à Marie-Alice.

Et, pourtant, murmurait-elle, combien une